

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale

Montageschaum Falcofoam 2K (P016)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Mousse de polyuréthane. Scellant.

Utilisations déconseillées

Aucune donnée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur/fournisseur

Falcone Bauchemie AG
Schwerzistrasse 36
8807 Freienbach
Tel. 055 / 410 20 30
e-Mail: info@falcone.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Consulter immédiatement avec le Centre suisse d'information toxicologique.

Appelez 145.

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aerosol 1; H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Aerosol 1; H229 Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1; H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Acute Tox. 4; H332 Nocif par inhalation.

Resp. Sens. 1; H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Carc. 2; H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2; H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1. Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



Mention d'avertissement: **Danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les gaz/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.2.2. Contient:

diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (CAS: 9016-87-9)

2.2.3. Dispositions particulières:

Avertissement relatif à MDI

L'utilisation du produit peut entraîner une réaction allergique pour les personnes sensibles au diisocyanate. Les personnes atteintes d'asthme, d'eczéma ou ayant une peau très sensible doivent éviter tout contact avec le produit, y compris le contact avec la peau. Le produit doit être utilisé dans des pièces bien ventilées, sauf si l'utilisateur porte un masque de protection avec filtre à gaz approprié (c'est-à-dire type A1 conformément à la norme EN 14387).

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances qui sont classées comme persistantes, toxiques ou accumulables (PBT) ou très persistantes, très toxiques ou très accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description du produit

Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

3.1. Substances

Pour les mélanges voir 3.2.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



3.2. Mélanges

Nom	CAS EC Index	%	Classification conformément au règlement (CE) n° 1278/2008 (CLP)	Limites de concentrations spécifiques	Numéro d'enregistrement REACH
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues	9016-87-9 - -	30-60	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H332 Resp. Sens. 1; H334 STOT SE 3; H335 Carc. 2; H351 STOT RE 2; H373		-
phosphate de tris(2-chloro-1-méthyléthyle)	13674-84-5 237-158-7 -	<16	Acute Tox. 4; H302		-
l'éther diméthylque	115-10-6 204-065-8 603-019-00-8	5-10	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280		-
isobutane [C, U]	75-28-5 200-857-2 601-004-00-0	5-10	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280		-
éthylène-glycol	107-21-1 203-473-3 603-027-00-1	<8	Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373		-
propane	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5	1-5	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280		-

Notes concernant les ingrédients:

C	Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
U	Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme "gaz sous pression" dans l'un des groupes suivants: "gaz comprimé", "gaz liquéfié", "gaz liquéfié réfrigéré" ou "gaz dissous". L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Notes générales

En cas d'accident ou malaise consultez immédiatement un médecin! Montrez l'étiquette si possible. Ne donnez rien à manger ou à boire à l'accidenté inconscient. Mettez l'accidenté sur le côté et libérez ses voies respiratoires. La personne effectuant les premiers secours doit elle-même également se protéger correctement.

Après inhalation

Sortez l'accidenté à l'air frais – quittez la région intoxiquée. Consultez immédiatement un médecin. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire de la victime, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

Enlevez les vêtements et les chaussures pollués. Rincez les parties du corps qui étaient en contact avec la formule avec beaucoup d'eau et avec du savon. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

Après contact oculaire

Rincez les yeux ouverts avec beaucoup d'eau immédiatement. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



Après ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible. Ingestion accidentelle: Consultez immédiatement un médecin ! Montrez le certificat de sécurité et l'étiquette au médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Nocif par inhalation.

Peut provoquer des réactions allergiques, des difficultés asthmatique ou des difficultés avec la respiration en cas d'inhalation.

Peut irriter les voies respiratoires.

Toux, éternuements, écoulement nasal, respiration laborieuse.

L'exposition excessive aux vapeurs du solvant contenus dans la préparation peut nuire à la santé : irritation de la muqueuse et des voies respiratoires, inflammation du foie, des reins et du système nerveux central.

En contact avec la peau

Irritant pour la peau.

Irritant pour la peau.

Le contact avec la peau peut causer une sensibilité.

En contact avec les yeux

Très irritant pour les yeux.

Rougeur, augmentation de la production de larmes, douleur.

Ingestion

L'ingestion n'est pas probable, parce qu'il s'agit d'un aérosol.

L'ingestion accidentelle :

Le produit peut entraîner une irritation de l'appareil digestif.

Peut provoquer des nausées / vomissements et des diarrhées.

Peut provoquer des douleurs abdominales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂).

Poudre sèche.

Sable.

Agents d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Des gaz toxiques peuvent se dégager en cas d'incendie, empêcher l'inhalation des gaz/fumées. La combustion dégage la fumée, CO (combustion incomplète), CO₂, la suie. Hydrocarbures.

Aldéhydes.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection

En cas d'incendie, ne pas inhaler les fumées/gaz qui se dégagent pendant l'incendie Attention : Risque d'explosion ! Lutter contre le feu en gardant une distance sécuritaire ! Un chauffage excessif peut entraîner une explosion du récipient. Les pulvérisateurs d'aérosol peuvent exploser dans l'incendie et s'envoler dans toutes les directions à grande vitesse. Les vapeurs peuvent créer des mélanges explosifs en contact avec l'air. Les vapeurs se déplacent au sol et peuvent s'enflammer dans un lieu éloigné et retourner. Refroidir l'emballage exposé à la chaleur à l'eau pulvérisée.



Équipement de protection pour les sapeurs-pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection appropriés (dont casque, bottes de sécurité et gants) (EN 469) et un appareil respiratoire isolant (ARI) avec masque complet (EN 137).

Informations supplémentaires

Empêcher la libération de moyens d'extinction dans l'environnement. L'eau contaminée utilisée pour l'extinction doit être collectée séparément et ne doit pas pénétrer dans le système d'égouts. Évacuez l'eau d'incendie contaminée et les résidus d'incendie conformément aux règlements officiels.

RUBRIQUE 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipements de protection

Éviter l'exposition. Portez l'équipement de protection personnel (chapitre 8).

Mesures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Protégez les sources d'inflammation ou de chaleur possibles – ne pas fumer ! Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Interdire l'accès aux personnes non protégées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

6.1.2. Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les fuites dans l'eau/la fosse septique/la canalisation ou sur le sol perméable avec les retenues appropriées. En cas d'émission importante dans les eaux ou sur le sol perméable, avertir les autorités responsables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Pour le confinement

Cloisonner les déversements si cela ne pose aucun risque.

6.3.2. Pour le nettoyage

Ramassez les propulseurs mécaniquement et laissez-les à l'entreprise de collecte des déchets agréée. En cas d'émission suite aux endommagements du diffuseur d'aérosols (émission d'une quantité importante) : Laisser le produit se solidifier et l'enlever par des moyens mécaniques. Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur (voir la section 13).

6.3.3. Autres informations

-

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir aussi les sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1. Mesures de protection

Mesures destinées à prévenir les incendies

Assurer une bonne ventilation. Protéger du feu ouvert et d'autres sources d'inflammation ou de la chaleur. Ne pas fumer. Évitez les décharges statiques. Le récipient est sous pression : protégez-le du soleil et ne l'exposez pas à une température supérieure à 50 °C. Ne le percez pas et ne le brûlez pas, même s'il est vide. Utiliser l'équipement de protection contre l'explosion (ventilateurs, éclairage, préparatifs et appareil de travail...). Utilisez des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Ne vaporisez pas sur une flamme ou sur des matériaux inflammables.

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Assurer l'aspiration locale (ventilation) pour éviter l'inhalation de vapeurs et d'aérosols.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



Mesures de protection de l'environnement

-

7.1.2. Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respectez les précautions habituelles applicables à la manipulation des produits chimiques. Respecter les instructions figurant sur l'étiquette et la réglementation relative à la sécurité et à la santé au travail. Porter l'équipement de protection individuelle ; v. le chapitre 8. Prenez soin de votre hygiène personnelle (lavage des mains avant la pause et à la fin du travail). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. N'inhaliez pas les évaporations/fumées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1. Mesures techniques et conditions de stockage

Stocker conformément aux dispositions locales. Conserver dans des récipients bien fermés. Conserver dans un endroit froid, sec et bien aéré. Protéger contre la chaleur et le soleil direct. À préserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Garder loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux.

7.2.2. Matériaux d'emballage

Emballage original.

7.2.3. Exigences relatives à l'espace de stockage et aux récipients

Ne pas conserver dans un emballage non étiqueté.

7.2.4. Classe de stockage

-

7.2.5. Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

-

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations

-

Solutions spécifiques à un secteur industriel

-

RUBRIQUE 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom (CAS)	Valeurs limites		Court terme		Notions	Les valeurs limites biologiques
	ml/m ³ (ppm)	mg/m ³	ml/m ³ (ppm)	mg/m ³		
Butan (beide Isomeren) n-Butan [106-97-8] iso-Butan (75-28-5)	800	1900	3200	7600	ZNSKT ZNSKT	
Dimethylether (115-10-6)	1000	1910			FormalKT	
Ethylenglykol (107-21-1)	10	26	20	52	Auge, OAWKT HU	
Propan (74-98-6)	1000	1800	4000	7200	FormalKT	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)		0,02		0,02	H SS _C B	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)					BAT: 10 µg/g de créatinine (5 nmol/mmol de créatinine) - U - b	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



8.1.2. Informations sur les procédures de suivi

NF EN 482+A1 Novembre 2015 Exposition sur les lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des procédures de mesure des agents chimiques. NF EN 689:2018 Exposition sur les lieux de travail - Mesurage de l'exposition par inhalation d'agents chimiques - Stratégie pour vérifier la conformité à des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.1.3. Valeurs DNEL/DMEL

Pour les ingrédients

Nom	Type	Type d'exposition	durée de l'exposition	Valeur	Notes
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets locaux)	0,05 mg/m ³	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	ouvrier	par inhalation	bref (effets locaux)	0,1 mg/m ³	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets locaux)	0,025 mg/m ³	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	consommateur	par inhalation	bref (effets locaux)	0,05 mg/m ³	

8.1.4. Valeurs PNEC

Pour les ingrédients

Nom	Type d'exposition	Valeur	Notes
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	eau douce	1 mg/l	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	eau (émission intermittente)	10 mg/l	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	eau de mer	0,1 mg/l	
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1 mg/l	

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Mesures destinées à éviter l'exposition à la substance ou au mélange au cours des utilisations identifiées

Prenez soin de l'hygiène personnelle – lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Éviter toute exposition inutile. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs/aérosols. À conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Nettoyer l'équipement, le lieu de travail et les vêtements régulièrement.

Mesures organisationnelles destinées à éviter l'exposition

Ôter immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant toute réutilisation.

Mesures techniques destinées à éviter l'exposition

Prenez soin de la bonne ventilation et de l'évacuation locale des vapeurs aux endroits avec une concentration élevée.

8.2.2. Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection

Protection des mains

Gants de protection (EN 374). Laver les gants contaminés et les jeter s'ils sont sales de l'intérieur, perforés ou si la contamination extérieure ne peut être nettoyée. Le choix des gants appropriés ne dépend pas uniquement du matériau, mais aussi des autres critères de qualité qui varient de fabricant en fabricant. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut être estimée à l'avance et doit donc être vérifiée avant. Sélectionner le matériau pour les gants en fonction du temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



Matériaux appropriés

Matériel	Épaisseur	Temps de pénétration	Notes
butyle caoutchouc	≥ 0,5 mm	≥ 480 min	
viton (caoutchouc fluoré)	≥ 0,4 mm	≥ 480 min	
polyéthylène chloré		≥ 480 min	
EVAL		≥ 480 min	
néoprène	≥ 0,5 mm	≥ 480 min	
Nitrile	≥ 0,35 mm	≥ 480 min	
PVC		≥ 480 min	

Protection de la peau

Les vêtements de protection résistants aux produits chimiques liquides (EN 14605). Chaussures qui couvrent tout le pied (EN ISO 20345).

Protection respiratoire

Utilisez la protection pour les voies respiratoires en cas de ventilation insuffisante. Si les concentrations des valeurs limites sont dépassées, il faut porter un masque respiratoire adéquat. Masque respiratoire (EN 136) avec filtre combiné de type A1-P2 (EN 14387).

Dangers thermiques

-

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures d'enseignement destinées à éviter l'exposition

Si le produit contamine la rivière et le lac ou la canalisation, veuillez informer les autorités compétents.

Mesures techniques destinées à éviter l'exposition

Empêcher la pénétration dans les cours d'eau, les égouts ou les eaux souterraines.

RUBRIQUE 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

-	État physique:	liquide; aérosol
-	Couleur:	selon la spécification
-	Odeur:	typique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



Données nécessaires pour la santé des employés, la sécurité et l'environnement

-	pH	Aucune donnée.
-	Point de fusion/point de congélation	< 0 °C (MDI, ISO 3016)
-	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée.
-	Point d'éclair	> 200 °C (MDI)
-	Taux d'évaporation	Aucune donnée.
-	Inflammabilité (solide, gaz)	Aérosol extrêmement inflammable. > 350 °C (propergol) > 500 °C (MDI, DIN 51794)
-	Limites d'explosibilité	1,5 – 16 vol % (propergol)
-	Pression de vapeur	< 7,0E-6 hPa (propergol) < 1,0E-5 hPa (MDI)
-	Densité de vapeur	Aucune donnée.
-	Densité	densité: ca. 1 g/cm ³ à 20 °C
-	Solubilité	l'eau: Insolubles solvant organique: soluble
-	Coefficient de partage	Aucune donnée.
-	Auto-inflammabilité	Aucune donnée.
-	Température de décomposition	Aucune donnée.
-	Viscosité	dynamique: ≥ 200 mPas à 20 °C (MDI, DIN 53019)
-	Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
-	Pouvoir comburant	Aucune donnée.

9.2. Autres informations

-	Teneur en solvants organiques	ca. 0,2 g/g (VOC (EU))
-	Notions:	Réagit avec l'eau.

RUBRIQUE 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue en cas d'utilisation normale.

10.2. Stabilité chimique

Stable à l'usage normal et si le mode d'emploi/conduite/stockage est respecté.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque de polymérisation.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas chauffer pour éviter la dégradation thermique. Un chauffage excessif peut entraîner une explosion du récipient. A protéger de la chaleur, des rayons directs du soleil, des flammes et des étincelles. Empêcher les décharges statiques.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants.
Acides forts.
Eau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



10.6. Produits de décomposition dangereux

Les produits dangereux de la décomposition ne se produisent pas pendant un usage normal. Les gaz qui nuisent à la santé se dégagent pendant la combustion/l'explosion. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Cyanure d'hydrogène. Produits de pyrolyse, toxique.

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

(a) Toxicité aiguë

Informations complémentaires: Nocif par inhalation.

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée

Informations complémentaires: Provoque une irritation cutanée.

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Informations complémentaires: Provoque une sévère irritation des yeux.

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Informations complémentaires: Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des réactions allergiques, des difficultés asthmatique ou des difficultés avec la respiration en cas d'inhalation.

(e) Effets mutagènes

Aucune donnée.

(f) Cancérogénité

Aucune donnée.

(g) Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée.

Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

Susceptible de provoquer le cancer. La substance chimique n'est pas classifiée comme mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

(h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom	Type d'exposition	Type	Espèce	Temps	organe	Valeur	Résultat	méthode	Notes
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	par inhalation	-					Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires.		une exposition excessive aux vapeurs

Informations complémentaires: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

(i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Nom	Type d'exposition	Type	Espèce	Temps	organe	Valeur	Résultat	méthode	Notes
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	par voie cutanée (peau)	-					peau sèche		
diphénylméthane diisocyanate, isomères et homologues (9016-87-9)	par voie cutanée (peau)	-					irritation		

Informations complémentaires: Peut nuire aux organes lors d'une exposition répétée ou prolongée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



(j) Danger par aspiration

Informations complémentaires: Toxicité par aspiration: non classé.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.1. Toxicité aiguë

Aucune donnée.

12.1.2. Toxicité chronique

Aucune donnée.

12.2. Persistance et dégradabilité

12.2.1. Dégradation abiotique, Élimination physique et photochimique

Aucune donnée.

12.2.2. Biodégradation

Aucune donnée.

Informations complémentaires

Non facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.3.1. Coefficient de partage

Aucune donnée.

12.3.2. Facteur de bioconcentration

Aucune donnée.

12.4. Mobilité dans le sol

12.4.1. Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Aucune donnée.

12.4.2. Tension superficielle

Aucune donnée.

12.4.3. Adsorption / désorption

Aucune donnée.

Informations complémentaires

La diffusion dans l'environnement aquatique et terrestre devrait être limitée à cause de sa réaction avec l'eau formant majoritairement des polyuréées insolubles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans ce produit ne sont pas classées comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée.

12.7. Informations supplémentaires

Pour le produit

Il n'y a pas de données écotoxicologiques pour le mélange.

Le produit est insoluble dans l'eau et flotte à la surface.

Catégorie de pollution des eaux (WGK) : 1 (auto-évaluation) ; légèrement dangereux pour l'eau ;

Ne pas permettre le déversement dans les nappes phréatiques, dans les cours d'eau ou dans la canalisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



RUBRIQUE 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Procédé de destruction du produit ou des résidus

Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Prévenir tous déversements ou fuites dans les égouts/la canalisation. Empêcher la dissémination dans l'environnement. Éliminer conformément au Règlement sur la gestion des déchets. Élimination conformément aux prescriptions légales : laissez dans le collecteur/déménageur/processeur autorisé des déchets dangereux.

Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW

16 05 04* - gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Procédé de traitement des emballages usagés

Éliminer conformément au Règlement sur la gestion des déchets d'emballage. L'emballage complètement vidé doit être confié au collecteur autorisé des déchets. Les récipients, qui ne sont pas correctement vidés, sont considérés comme déchets spécifiques.

Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW

15 01 04 - emballages métalliques

15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

15 01 11* - emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple, amiante), y compris des conteneurs à pression vides

17 02 03 - matières plastiques

13.1.2. Informations pertinentes pour le traitement des déchets

-

13.1.3. Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

-

13.1.4. Autres recommandations d'élimination

-

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

AÉROSOLS

IMDG: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

2

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

NON

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Quantités limitées

1 L

Restrictions dans les tunnels

(D)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



IMDG point d'éclair

200 °C, c.c.

IMDG EmS

F-D, S-U

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

-

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) no. 1272/2008 [CLP]

- Règlement (CE) no. 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

- 832.30 Ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA) du 19 décembre 1983 (Etat le 1er janvier 2017)

15.1.1. COV - Directive 2004/42/CE

Non applicable

15.1.2. Des instructions spéciales

Seveso III, P3a: Aérosols inflammables

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

La sécurité chimique n'est pas disponible.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS

Modifications des Fiches de Données de Sécurité

-

Abréviations et acronymes

ETA - Estimation de la toxicité aiguë

ADR - Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

CEN - Comité européen de normalisation

C&E - Classification et étiquetage

CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n°1272/2008

N° CAS - Numéro du Chemical Abstract Service

CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction

CSA - Évaluation de la sécurité chimique

CSR - Rapport sur la sécurité chimique

DNEL - Dose dérivée sans effet

DPD - Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses

DSD - Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses

UA - Utilisateur en aval

CE - Communauté européenne

ECHA - Agence européenne des produits chimiques

Numéro CE - Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS)

EEE - Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)

CEE - Communauté économique européenne

EINECS - Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire

ELINCS - Liste européenne des substances chimiques notifiées

FR - Norme européenne

UE - Union européenne

Euphrac - Catalogue européen de phrases normalisées

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**

Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



CED - Catalogue européen des déchets (remplacé par LoW – voir ci-dessous)
SEG - Scénario d'exposition générique
SGH - Système général harmonisé
IATA - Association internationale du transport aérien
OACI-TI - Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses
IMSBC - Code maritime international des cargaisons solides en vrac
TI - Technologies de l'information
IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
IUPAC - Union internationale de chimie pure et appliquée
CCR - Centre commun de recherche
Kow - Coefficient de partage octanol-eau
CL50 - Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
DL50 - Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
EL - Entité légale
LoW - Liste des déchets (voir <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)
LR - Déclarant principal
F/I - Fabricant/Importateur
EM - État membre
FS - Fiche signalétique
CO - Conditions opératoires
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle
JO - Journal officiel
RE - Représentant exclusif
OSHA - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique
CPE - Concentration prédite sans effet
PNEC - Concentration(s) prédite(s) sans effet
EPI - Équipement de protection individuelle
R(Q)SA - Relation (quantitative) structure-activité
REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques] Règlement (CE) n°1907/2006
RID - Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)
RIP - Projet de mise en œuvre de REACH
RMM - Mesure de gestion des risques
APR - Appareil de protection respiratoire
FDS - Fiche de données de sécurité
FEIS - Forum d'échange d'informations sur les substances
PME - Petites et moyennes entreprises
STOT - Toxicité spécifique pour certains organes cibles
(STOT) RE - Exposition répétée
(STOT) SE - Exposition unique
SVHC - Substances extrêmement préoccupantes
NU - Nations Unies
vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Source de données principales utilisées dans la fiche de données

-

Texte des phrases H visées au point 3

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H351 Susceptible de provoquer le cancer .
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Montageschaum Falcofoam 2K (P016)**
Date d'établissement: **6.4.2018** · Date de révision: **7.6.2019** · Version: **1**



- Étiquetage correct du produit assuré
- Conforme à la législation locale
- Classification correcte du produit assurée
- Informations relatives au transport assurées

© BENS Consulting | www.bens-consulting.com

Les informations contenues dans la présente fiche correspondent à l'état actuel de nos connaissances et expériences et concernent le produit en état de fourniture/livraison. Elle n'ont d'autre but que de décrire notre produit par rapport aux exigences de sécurité. Les citations ne sont aucun